

CONTRAT DE LOCATION

SARL Pyraïne & Compagnie
Monsieur et Madame Patrick de Montalivet
5 rue Michelet 75006 Paris

Bureau : 01 43 29 88 43
Issac : 05 53 81 36 26
Gsm : 06 08 01 42 20

Ci-après nommé les Propriétaires : Mr et Mme de Montalivet
5 rue Michelet 75006 Paris

Ci-après nommés les locataires : Mr et Mme :

Adresse :
Téléphone :
Nombre de personnes :

I – OBJET DU LOYER ET CLEFS

1) Le propriétaire loue la propriété suivante au locataire

Gîte « La Grange de Pyraïne » lieu-dit Pyraïne. 24400 Issac

Pour un nombre de 7 personnes, et animaux sous réserves.
Les règles concernant cette location sont jointes.
Cette propriété est fumeur.

2) La propriété louée est entièrement équipée et meublée avec les ameublements suivants :

Séjour : 3 canapés avec coussins, 2 tables basses, 2 lampadaires, 5 lampes, 4 tapis, 2 guéridons, 1 TV, 1 lecteur DVD, 1 magnétoscope, 1 meuble hi-fi vidéo, 1 table console, 1 table bureau, 1 fauteuil bureau, accessoires de cheminée, panier à bois, 1 poêle à bois, bibelots décoratifs, cheminée.

Salle à manger : 1 table, 8 chaises, une armoire contenant la vaisselle complète pour 8 à 10 personnes + accessoires multiples, un petit buffet, des accessoires de cheminée, 1 poêle à bois, 1 panier à bois, 1 chaîne Hifi, des bibelots décoratifs.

Cuisine : 1 lave-vaisselle, 1 réfrigérateur/congélateur, 1 micro-ondes, 1 percolateur, 1 cafetière électrique, 1 robot à tout faire, 1 mixeur, 1 bouilloire, 1 cuisinière gaz/électricité, de multiples rangements et une panoplie complète d'accessoires de cuisine (couverts, coutellerie, planches, plateaux, récipients de cuisson et de préparation de repas, livres de recettes.....).

Buanderie : 1 lave-linge, 1 sèche-linge, 1 planche à repasser, 1 centrale vapeur,

paniers à linge, accessoires de ménage et d'entretien de la maison dont 1 aspirateur. Penderie et rangements.

Chambre « merisier » : 1 lit double (160 x 200 cm) avec sommier tapissier et matelas, 2 tables de chevet, 2 lampes de chevet, 1 armoire penderie, 1 chevalet, 1 meuble de rangements.

Chambre « romantique » : 2 lits de 90 x 190 avec sommier tapissier et matelas, 2 tables de chevet, 2 lampes de chevet, 1 armoire penderie, 1 tapis, 1 miroir.

Chambre « cocon » : 2 lits 90 x 190 cm avec sommier à lattes et matelas latex + 1 lit 85 x 190, 2 tables de chevet, 2 lampes de chevet, 1 armoire penderie.

1 lit pliant d'appoint + 2 lits de bébé et chaise haute.

Salle de bain 1 : cabine de douche multi jets, 1 baignoire, 1 meuble de rangement avec vasque encastrée, 1 miroir éclairant, 1 pèse-personne, 1 miroir grossissant, WC.

Salle de bains 2 : 1 douche, un meuble avec vasque encastrée, 1 miroir éclairant, 1 pèse personnes, 1 WC.

Tout le linge de maison est inclus dans le prix

Le garage est disponible pour 1 véhicule, il intègre du matériel de bricolage et d'entretien qui n'est pas à la disposition des locataires.

La piscine : Les animaux n'y sont pas admis, il est interdit de prendre des repas à proximité et de s'y baigner sans tenue correcte. Le matériel mis à disposition (chaises longues / parasol) ne doit pas être déplacé en dehors de la clôture.

Bien que la piscine soit équipée d'un système de sécurité et entourée d'une clôture, la baignade des enfants est sous l'entière responsabilité des adultes accompagnateurs. Les propriétaires dégagent toute responsabilité en cas d'accident.

La véranda dispose d'une table et de sièges pour prendre les repas. Le barbecue et la fontaine agrémentent votre confort. S'y trouvent aussi une table dessert, de la vaisselle, une petite table de jardin et 4 chaises qui peuvent gagner la terrasse. Des stores maintiennent l'ombre à l'intérieur.

3) Le locataire a le droit d'utiliser tous les équipements et meubles cités pendant la durée de la location.

4) Le locataire reçoit 2 clefs de la propriété pour la durée de la location.

II – DUREE DE LA LOCATION, ARRIVEE ET DEPART

1) La propriété est louée au locataire du _____ au _____ pour la somme de : _____ euros, taxe obligatoire de séjour non incluse de 12,06 euros par semaine, qui s'ajoute au montant de la location.

- 2) L'heure d'arrivée doit être entre 15 heures et 19 heures.
- 3) L'heure de départ doit être entre 9 heures et 10 h 30 le matin.

4) A la fin de la période de location, le locataire doit quitter les lieux dans le créneau horaire convenu et remettre les clés au propriétaire ou à son représentant. Il doit laisser les lieux dans l'état où il les a trouvés, c'est-à-dire propres et rangés.

III – PRIX DE LA LOCATION ET MOYENS DE PAIEMENT

1) Le prix de la location est établi par semaine selon la période de location.
Du _____ au _____ soit : Euros + **la taxe de séjour obligatoire et forfaitaire de 12,06 euros par semaine.**

2) Ce prix exclut les frais de nettoyage quotidiens et inclut le ménage en fin de séjour.

3) Les coûts d'électricité et d'eau sont inclus durant les mois de mai à octobre (sans chauffage électrique). Le bois est offert pour un chauffage d'appoint. Les frais d'électricité sont facturés sur la base de l'utilisation qui en a été faite durant les mois de Mars/Avril/Novembre/Décembre/Janvier/Février, et seront déduits du dépôt de garantie.

4) Le prix de la location doit être payé selon les modalités suivantes :

A / Le locataire s'engage à régler au propriétaire 50% du montant de la location au moment de sa réservation en accompagnement du contrat de location signé par ses soins. Le solde est à régler dans une période antérieure aux 15 jours qui précèdent la date d'arrivée, soit par chèque remis au propriétaire ou à son représentant, soit par virement bancaire.

Seuls les chèques de banque sont acceptés.

B/ Tout paiement du solde non effectué 1 semaine avant la date prévue d'arrivée entraîne pour le propriétaire le droit d'annuler la réservation du locataire et de louer la maison à quelqu'un d'autre.

C/ En cas de réservation dans la semaine qui précède son arrivée, le locataire s'engage à régler au propriétaire la totalité du montant de la réservation **par chèque de banque dès son arrivée.**

D/ Les virements bancaires sont à verser en euros au compte de :

Pyraïne & Compagnie

Nom de la banque : BPE, 3 place Grimaldi 06000 Nice

N°du compte : 05746907640

IBAN : FR76 4431 9064 9605 7469 0764 009

BIC : CMBFR2BXXX

Les chèques de banque sont à libeller à l'ordre de Pyraïne et Compagnie et à adresser à Mr ou Mme de Montalivet 5 rue Michelet 75006 Paris.

E/Le dépôt de garantie de **500 euros** est payable à l'arrivée, par chèque de banque ou en espèces. il sera transféré sur le compte bancaire du locataire, après déduction

